

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 22/10/2018	Dossier complet le : 22/10/2018	N° d'enregistrement : F09318P0337
1. Intitulé du projet		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	FAI IRONIC PROMOTION	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	SIMONNET CHRISTOPHE	
RCS / SIRET	4 5 3 2 4 6 8 4 5 0 0 0 3 7	Forme juridique SAS
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 4	Réalisation de travaux dont la surface d'emprise au sol sera de 14707m ² (ou 13 944m ² de SdP), comprise entre 10000m ² et 40000m ² .	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
<p>A ce jour le terrain est occupé par l'ancienne messagerie SERNAM qu'il faudra démolir en totalité.</p> <p>Le projet consiste en la construction d'un bâtiment logistique en température dirigée, composé de 3 cellules d'environ 3700m² (soumis à déclaration sous la rubrique 1511), de bureaux et locaux sociaux, d'un local de charge, de locaux de maintenance. Il est prévu une réserve incendie de 480m³, un bassin d'EP, un parking VL de 127 places, un parking PL de 32 places dont 18 sur façade quai. Les surfaces non exploitées seront engazonnées.</p> <p>Le projet s'implante sur terrain d'assiette d'environ 40280m², situé sur la plateforme multimodale de Clésud à Miramas (13). Ce terrain est situé en zone UEb1 du PLU et cadastrée parcelle n°44.</p>		

4.2 Objectifs du projet

La plateforme logistique permettra le stockage de marchandises alimentaires en froid négatif (-21°C).

Elle fonctionnera de la manière suivante :

- réception, contrôle et déchargement des produits,
- attribution d'un emplacement,
- stockage en entrepôt,
- préparation des commandes,
- chargement des camions, expédition des produits.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Ce projet nécessite la conduite de travaux pendant une durée de 8 à 12 mois. Le chantier comptera les phases suivantes:

- déconstruction,
- préparation du terrain et terrassement,
- construction du bâtiment,
- aménagement des voiries, parking et réseaux,
- aménagement des espaces verts, du bassin EP, de la réserve incendie

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic attendu est évalué à :

- Poids lourds : 150 véhicules par jour (soit 300 mouvements).
- VL : 4 rotations maxi par jour et par place de parking (508 mouvement)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de démolir, permis de construire et dossier ICPE en déclaration pour les rubriques 1511 (stockage froid), 2921 (condenseurs évaporatifs) et 2925 (local de charge).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain	40280m ²
Bâtiment de stockage et locaux annexes	14707m ²
Espaces verts	11355m ²
Voiries	14218m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Plateforme multimodale
CLESUD
Avenue Vasco de GAMA
13 142 MIRAMAS
Parcelle 44

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 59' 37" _ Lat. 43° 36' 20" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a) b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la parcelle se situe sur la ZNIEFF de type 2 CRAU 930012406. La zone concernée du projet représente moins de 0,01% de la surface de la ZNIEFF, ce qui n'est pas significatif. De plus, le projet sera réalisé sur un terrain déjà exploité dont le bâtiment existant sera démoli. Le projet n'engendre donc pas d'impact supplémentaire sur la faune et la flore.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Miramas est une commune classée en Loi littoral, cependant le projet est implanté à plus de 20km du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 600m à l'ouest de la réserve naturelle nationale Coussouls de Crau. Il n'existe pas de connexion entre notre projet et cette espace car le canal de Martigues les séparer.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Miramas est concernée par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Une seule infrastructure routière est concernée sur la commune, c'est le tronçon de la N1569 entre la rue de la Quenouille et Istres. Ce tronçon se situe à 1,5km au sud du projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Miramas recense 2 sites inscrits (Eglise St Julien et les éléments caractéristiques du vieux village), mais le projet se situe en dehors des limites de servitude (à plus de 5km).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche se situe à environ 2km au nord-ouest du terrain.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'arrêté préfectoral n°IAL - 13063-02 relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de MIRAMAS il n'y a ni PPRN ni PPRT. Par contre d'après le PLU, il y a un risque inondation et un risque gonflement-retrait des sols argileux. Le terrain est situé en dehors des zones inondables et est sur une zone faiblement à moyennement impactée.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL recense un site pollué sur la commune de Miramas, AREVA (ex COGEMA). Ce site se situe à environ 3km au sud du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Miramas est alimentée en eau potable par le champ captant de Sulauze (Puits de Sulauze) situé sur la commune d'Istres.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain du projet se situe à plus de 300m du site Natura 2000 Crau centrale - Crau sèche FR9301595. Aucune connexion n'existe entre le site Natura 2000 et le projet (séparation par un canal et des voies ferrées).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre une consommation d'eau destinée à la consommation humaine. Le prélèvement est réalisé par le réseau d'alimentation en eau potable communale. Il n'y a pas de prélèvement d'eau du milieu naturel. L'eau sera utilisée pour la production de froid, les sanitaires et l'entretien des locaux.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est implantée sur un site d'ores et déjà construit, il n'y aura donc aucun impact sur la faune et la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain du projet se situe à plus de 300m du site Natura 2000 Crau centrale - Crau sèche FR9301595. De plus le terrain est actuellement occupé par une messagerie en exploitation, le projet n'a donc pas d'impact sur le site Natura 2000. Aucun habitat de la Natura 2000 n'est présent sur le site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune se situe en zone de sismicité 3 (modéré). Elle est soumise au risque de feux de forêt et d'inondation par ruissellement et stagnation des eaux pluviales. Le projet ne se situe ni dans une zone inondable ni dans une zone soumise à l'obligation de débroussailler.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les condenseurs évaporatifs sont susceptibles d'être à l'origine de légionellose. Ces derniers sont réglementés par un arrêté ICPE destiné prévenir tout risque de développement. Un suivi régulier est assuré.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit 150 PL/jour. D'après le recensement de la circulation sur le réseau de la DIR méditerranée en 2016, le trafic lié au projet représenterait environ 3% du trafic moyen journalier sur la N1569. Sachant qu'actuellement sur le terrain il y a une messagerie en activité, le trafic lié au projet ne sera pas source d'augmentation du trafic global.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les sources de bruit seront les bruits : - du trafic routier sur le site. Ils seront limités par la vitesse réduite des véhicules sur le site - des installations techniques de froid et de ventilation. Le projet se situe dans une zone industrielle qui engendre les mêmes sources de bruit que le projet.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les éclairages nocturnes seront utilisés uniquement pour des raisons de sécurité.</p> <p>Le projet sera impacté par les émissions lumineuses des plateformes logistiques alentours.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les principaux rejets dans l'air sont les gaz d'échappements des PL et des VL et les rejets de panache de vapeur des condenseurs.</p> <p>Les rejets liés au trafic ne viendront pas impacter le milieu puisque le trafic est déjà pré existant.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées des sanitaires seront rejetées dans le réseau public d'eaux usées. Les eaux usées de l'installation de froid seront rejetées dans le réseau EU public.</p> <p>Les eaux pluviales des voiries seront collectées séparément et seront traitées par un séparateur à hydrocarbures avec déboureur avant rejet dans le bassin d'orage puis réseau public. Les eaux pluviales de toiture seront également rejetées dans le réseau public après passage par le bassin d'orage.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Description des rejets liquides ci-dessus</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés sur le projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DIB : cartons / plastiques / bois pour l'exploitation, triés et valorisés - DIB : pour les bureaux - DID : de manière très sporadique pour la partie maintenance - Boues des séparateurs hydrocarbures

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un terrain déjà construit et en exploitation au sein d'une zone industrielle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet se situe proche d'une installation ICPE (bâtiment M5 rue vasco de Gama ZI Clésud) déjà en exploitation mais le projet n'aura pas d'impact supplémentaire étant donné qu'il y a déjà un bâtiment en exploitation sur la parcelle.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Le projet ne contribue pas à la destruction d'espaces naturels, car il s'implante sur un terrain déjà bâti et exploité, dans une zone industrielle.
- Les émissions lumineuses seront réduites par une programmation horaire avec horloge crépusculaire.
- Les eaux pluviales de toiture seront collectées dans un bassin d'orage sur le terrain.
- Les EP des voiries seront collectées séparément et seront traitées par un séparateur à hydrocarbures avec débourbeur avant rejet dans le bassin d'orage puis le réseau public.
- Les déchets seront triés et valorisés.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'insère dans un parc d'activité à usage industriel.

Le terrain ne présente aucune contrainte environnementale et les alentours ne présentent pas de sensibilité particulière.

Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

B.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le,

15 / 10 / 2018

Signature



